

PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU 10 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, **dûment convoqué le 04/12/2021**, s'est réuni en **séance ordinaire**, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Jean-Julien BEAU, Monsieur Jacques PROVOST, Monsieur Denis RODRIGUEZ, Madame Laure RAVEREAU, Monsieur Éric MARTINY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Christophe COURSON, Madame Maria VEIGA

Madame Laure RAVEREAU a été désignée comme secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION

N° 2021 – 38

Objet : Organisation des horaires des écoles – Rentrée 2022

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a opté pour un aménagement des rythmes scolaires sur 4 jours à partir de la rentrée 2017. Cette décision d'organisation ne peut porter sur une durée supérieure à trois ans et il ne peut y avoir de reconduction tacite. En raison de la crise sanitaire, l'instruction des demandes a été retardée.

Pour la rentrée 2022, l'organisation de la semaine scolaire doit être renouvelée.

Si la commune souhaite conserver l'organisation dérogatoire sur 4 jours, une proposition conjointe du Conseil Municipal et du Conseil d'École doit être adressée aux services de l'Education Nationale. Les enseignants et les délégués de parents d'élèves se sont d'ores et déjà prononcés pour le maintien de l'organisation existante (Conseil d'École extraordinaire du 2 décembre 2021)

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir la semaine à 4 jours aux jours et horaires scolaires suivants :

Jours d'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Horaires :

Maternelle et élémentaire : 9H00 / 12H00 et 13H45 / 16H45

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- SE PRONONCE pour le maintien de la semaine à 4 jours aux jours et horaires scolaires susmentionnés

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur la défense incendie : conventions sur 2 points d'eau en cours de signature. Des pictogrammes sont à recevoir et installer pour la conformité et une mise à jour sur REMOcRA
- Désignation d'une équipe projet pour un city stade : une équipe du Conseil Municipal est mise en place pour travailler sur la création d'un espace d'activités pour les jeunes (12-18 ans). Les adolescents seront sollicités pour nous aider à choisir ce qui leur conviendrait.
- Ecole – cantine :
 - Spectacle de Noël le 17 décembre.
 - De nouvelles règles ont été mises en place depuis le 8 novembre, sur la discipline durant le temps de cantine.
 - Organisation du personnel communal dédié à l'école : le contrat actuel de remplacement de l'ATSEM, sera assuré par une autre personne en janvier 2022
- Point sur les parcelles communales : un tour d'horizon des parcelles communales a été fait et une réponse sera donnée début janvier à des demandes d'achat
- Travaux en cours :
 - o Eclairage public : Pour la Route du Marchais des Prés, câblage et enfouissement sont réalisés, en attente pour les mâts et candélabres (difficulté d'approvisionnement). Pour l'extension aux Blins et Brouets, en janvier 2022, si les délais pour les fournitures ne sont pas prolongés.
 - o Voirie : Route des Caffiers : la 1^{ère} phase est terminée, la 2^{ème} phase (bicouche) sera effectuée au printemps 2022.

Les travaux initiés par Véolia aux Brouets se terminent mi-décembre.

- École maternelle : l'école après 30 ans de construction nécessite plusieurs interventions
- École élémentaire : appel à marchés publics lancé
- Trottoirs dans la rue principale de Jouy : une convention avec l'ATD doit être signée. En attente du projet de convention
- PLUi : partage par les conseillers du dernier plan de zonage de la CCGB

- Divers

- Fête communale et vide greniers : date retenue pour le 17 et 18 septembre 2022
- Galette des Rois : le 22 janvier 2022, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires
- Pompiers : une nouvelle candidature a été présentée et retenue
- Le départ en retraite de notre secrétaire de mairie est prévue le 30 juin 2022.